

ANNEXE SYNTHÈSE DU RAPPORT FINAL 3

Programme soutenu par France Bois Forêt

Convention n° 17 / RD / 833

Actions de surveillance et d'animation pour la protection sanitaire des forêts 2017

Porteur du projet : CAISSE DE PREVOYANCE ET DE PROTECTION DES FORETS DU SUD-OUEST

Prestataire(s) : TELESPIAZIO

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 27 096 €

Objectifs et contexte (*minimum ½ page*) :

Suite au passage des tempêtes de 1999 et 2009, la plus grande forêt cultivée d'Europe qu'est le massif des Landes de Gascogne a largement été affaiblie. Les dégâts d'insectes ravageurs qui en ont découlé les étés suivants ont entraîné de sérieux foyers de mortalité.

Durant ces périodes de crise, le massif a fait l'objet d'une surveillance accrue organisée par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) d'Aquitaine et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF). Cependant, la prévention, la surveillance et la détection précoce sont essentielles de tout temps pour limiter les risques phytosanitaires, à l'instar de la DFCI sur le risque incendie.

La Caisse de Prévoyance et de Protection des Forêts du Sud-Ouest, Caisse Phyto Forêt, a donc été créée à l'initiative du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest en 2013 afin d'apporter des réponses concrètes en matière phytosanitaire sur le massif des Landes de Gascogne (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne). Des organismes de toute la filière y sont adhérents (Alliance Forêts Bois, l'ARDFCI, le CNPF Nouvelle-Aquitaine, la DFCI Gironde, la DFCI des Landes, la DFCI de Lot-et-Garonne, l'association des ETF de Nouvelle-Aquitaine, la Fédération Régionale des Chasseurs de Nouvelle-Aquitaine, la FIBA, l'ONF, l'Union Régionale des Communes Forestières et l'USSA) et elle fonctionne en partenariat avec les structures déjà existantes, notamment les services en charge de la Santé des Forêts.

L'objet de cette association (loi 1901) est d'agir en matière de risques phytosanitaires, donc non assurables. Afin de mieux connaître et prévenir les risques sanitaires en forêt, elle a 3 missions principales :

- Surveiller et suivre dans le temps l'évolution de l'état sanitaire des forêts du massif des Landes de Gascogne par les moyens de télédétection. L'identification et la localisation des foyers de mortalité doivent permettre d'intervenir rapidement sur un foyer pour en éviter la propagation afin d'assurer et de développer les activités économiques de la filière forêt-bois
- Participer à la recherche pour connaître et limiter les impacts sanitaires sur le massif, réduire les coûts liés à leur lutte/gestion et assurer la ressource future.
- Informer les propriétaires forestiers et la filière forêt-bois-papier sur les thématiques sanitaires, en particulier celles faisant l'objet de R&D.

Principaux résultats obtenus (minimum 1 page) :

*** La surveillance des foyers de mortalité de pin maritime des Landes de Gascogne**

Les effets conjugués des tempêtes et du changement climatique placent le massif dans un état de fragilité extrême qui le rend vulnérable aux menaces phytosanitaires. Un programme de surveillance par télédétection des foyers de mortalité de pin maritime a été lancé en 2015 sur le massif des Landes de Gascogne pour venir en complément des moyens et structures déjà existants.

La surveillance se caractérise par l'achat d'images satellitaires et leur analyse par la société Telespazio. Le traitement des images ne s'opère que sur les peuplements inclus dans le masque forêt. Les cartographies des foyers de mortalité à l'échelle d'un peuplement sont la résultante de la comparaison entre deux acquisitions successives mettant en évidence des modifications de coloration des houppiers pouvant être mis en relation avec un dépérissement. Les données sont hébergées par le GIP ATGeRi et le suivi des anomalies foliaires est effectué par le DSF et la Caisse Phyto Forêt lors de visites de terrain.

Une nouvelle phase du projet, prévue sur 2018-2019, va débuter associant le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (et DSF), l'IRSTEA, la Caisse Phyto Forêt et Telespazio. Les objectifs seront d'assurer la continuité de service et de l'améliorer par de la R&D, par exemple en étudiant la faisabilité d'utiliser les images satellitaires SPOT 6-7 au lieu de RAPIDEYES. La robustesse des outils sera évaluée grâce à des tests sur d'autres massifs forestiers de Nouvelle-Aquitaine.

*** Plan de lutte contre le Nématode du pin**

Le plan est en cours de finalisation mais des problèmes techniques ont d'ores-et-déjà été identifiés et transmis à l'Administration afin d'obtenir un plan de lutte réalisable et efficace.

*** Guide des bonnes pratiques et évaluation des coûts du traitement préventif contre le Fomès au ROTSTOP®**

Le fomès est un pourridié racinaire provoquant des mortalités chez le pin. Depuis 2014, le seul produit homologué est le ROTSTOP® auquel on ajoute un colorant (Turfmark®Blue) pour vérifier la bonne mise en œuvre du traitement.

L'étude 2015 a permis d'avoir des données sur le surcoût lié au traitement mais également de mettre en évidence des problèmes lors du traitement sur des chantiers mécanisés, certainement dus à des réglages peu appropriés. Des tests ont été menés en 2016 sur les machines d'abattage afin de préciser, aux opérateurs, les réglages à effectuer pour le traitement. Les tests ont permis de montrer que les problèmes liés au traitement étaient davantage un problème de colorant.

En 2017, l'expert national en produits phytosanitaires du Département Santé des Forêts a été avisé du problème et a proposé un projet d'expérimentation de colorants rouges compatibles avec l'application du Rotstop® en s'orientant vers des colorants alimentaires de faible innocuité.

Le cahier des charges a été transmis au LDA33 et au FCBA pour évaluation financière des expérimentations.

*** Plan de gestion de crise Tempête**

Le plan national de gestion de crise tempête pour la filière forêt-bois est en cours de finalisation.

*** Plurifor : Plans transnationaux pour la gestion des risques forestiers**

L'objectif de PLURIFOR est d'atténuer les conséquences des aléas, biotiques (insectes, etc.) ou abiotiques en réalisant ou améliorant les plans de gestion de risques de France, d'Espagne et du Portugal, ainsi que leurs outils. Ce projet, financé par le programme Interreg SUDOE, est coordonné par EFI Planted Forests Facility. Il cible les tempêtes, les incendies, la dégradation des sols, le nématode du pin, le cynips du châtaignier, le charançon de l'eucalyptus, le Fusarium et les ravageurs et pathogènes émergents.

Dans PLURIFOR, la Caisse Phyto Forêt intervient à toutes les étapes du projet, de l'identification des besoins et la participation aux ateliers de travail, à la mise en œuvre concrète des plans. Elle est particulièrement impliquée sur le risque nématode du pin, ravageurs et maladies émergents, et tempête. La Caisse Phyto Forêt participe également aux tests de l'application Smartphone pour signaler les dégâts en forêt, développée dans le cadre du projet : « SilvAlert ».

Valorisation envisagée (minimum ½ page) :

La Caisse Phyto Forêt a été créée afin d'apporter des réponses concrètes en matière phytosanitaire sur le massif des Landes de Gascogne. Ses 3 missions principales sont la surveillance de l'état sanitaire du massif par télédétection, la participation aux projets de recherche pour connaître et limiter les impacts des risques sanitaires, et l'information aux propriétaires forestiers et à la filière forêt-bois-papier sur les thématiques sanitaires. Les actions portées par la Caisse Phyto Forêt sont valorisées chaque année auprès de nos financeurs via la rédaction de rapports techniques et financiers qui détaillent les méthodes mises en œuvre, les outils utilisés et les résultats obtenus. C'est ainsi que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a décidé de développer le projet de surveillance de l'état sanitaire par télédétection via un partenariat avec IRSTEA. Toutes les données géographiques obtenues dans le cadre de ce projet sont hébergées sur Cartogip et peuvent faire l'objet d'une mise en commun de l'information, avec d'autres partenaires et/ou pour d'autres projets.

Par ailleurs, chaque année il est organisé une journée d'information sur la santé des forêts de la Région en partenariat avec l'INRA et les Services en charge de la Santé des Forêts. L'objectif est d'informer le public (propriétaires forestiers, professionnels de la filière forêt-bois-papier...) des dernières avancées de la Recherche sur les thématiques phytosanitaires. Les résumés des interventions sont ensuite publiés via le « Bulletin de la Caisse Phyto Forêt ». D'autres numéros de ce bulletin peuvent paraître selon l'actualité.

Enfin, le travail de la Caisse Phyto Forêt et son actualité sont régulièrement présentés au niveau régional, aux membres de la Caisse Phyto Forêt représentant l'ensemble de la filière forêt-bois, mais également occasionnellement au niveau national voire international, en particulier aux acteurs Espagnols, Portugais et Biélorusses en 2017.